

Clubs Affiliés à la FFCT :

Nombre de Licencié(es) :

1753Dont Membres Individuels : **41**

Nombre de Clubs :

46

| | | |
|----------------------------------|-------------------------------|---------------------------|
| Orléans CT | AC St Jean de la Ruelle | CUS Mareau aux Prés |
| ASPTT Orléans | Ambert OS Orléans | US Chanteau |
| CC IBM Orléans | CC Gien | CC Boigny sur Bionne |
| AL La Source Orléans | USM Olivet | John Deere Saran |
| VCB Beaugency | AC Neuville aux Bois | ASCEE Fleury les Aubrais |
| CJF Fleury Les Aubrais | Etape Solognote Orléans | RC Chateaufort sur Loire |
| CA Renault St Jean de la Ruelle | ASPV Orléans | J3S Amilly |
| ASP Christian Dior St Jean Braye | US Briare | AS Vienne en Val |
| CRM Malesherbes | USM Montargis | AAS Cléry St André |
| St Ay Sports | CCF La Ferté St Aubin | USOPOC Fleury les Aubrais |
| USM Saran | CRB Beaugency | US St Cyr en Val |
| Gazélec SP Orléans | UCN Nogent sur Vernisson | US Ouzouer sur Trézée |
| SMOC ST Jean de Braye | AOC Outarville | Dadonville CVTT |
| AS Puisseaux | AEPSCC St Maurice sur Fessard | CCC Châtillon sur Loire |
| VCC Lorris | CR Pithiviers le Vieil | |
| AC Ormes | CRC Châlette sur Loing | |

Nouveau

Comité Directeur/Bureau :

| | |
|---|------------------------------------|
| Président : Yves-Marie MARCHAIS (AC St Jean de la Ruelle) | Eric BEAUVOIS (Orléans CT) |
| Vice Président (Vtt) : Bruno DAUVILLIER (CRB Beaugency) | Didier BOISSEAU (Orléans CT) |
| Vice Président (Route) : Christian SEVESTRE (AC Neuville aux Bois) | Jean CHOLLET (USM Saran) |
| Secrétaire : Georges JUMAS (US Chanteau) | Daniel DOUCET (Châlette sur Loing) |
| Secrétaire Adjointe : Anne-Marie GREGOIRE (Neuville aux Bois) | Hubert DUMAS (USM Saran) |
| Trésorier : Didier LENOBLE (US Chanteau) | Guy LAUNAY (Orléans CT) |
| Trésorier Adjoint : Raymond CHAPPART (USM Saran) | Samuel NEULET (Orléans CT) |
| Marie-Thérèse JOLLY (USM Montargis) | Alain SEGURET (US Briare) |
| Jacques BARRIERE (CJF Fleury) | |

Activités/Manifestations :

► Critérium du Jeune Cyclotouriste Route :

Eliminatoires à Saran (Organisation USM)= 21 participants

Finale Départementale à Beaugency (Organisation VCB)

1ère - Elise BOISSEAU (Orléans CT)

2ème - Julien GRIOT (SMOC St Jean de Braye)

3ème - Benjamin DAVID (Orléans CT)

4ème - Damien ALLEAUME (AC Ormes)

5ème - Nicolas MARTEL (Orléans CT)

6ème - Benoît DAMPRUNT (CJF Fleury les Aubrais)

Finale Régionale à Jouet sur l'Aubois (18) = 12 participants

Finales Nationales à La Flèche (72) avec la Semaine Nationale Jeunes

21 jeunes du Loiret à la SNJ plus 9 du CJF en voyage itinérant Orléans ->La Flèche (12 participants Organisation Orléans CT)

Critérium Route avec Elise BOISSEAU (Orléans CT)

► Aurélienne Vtt : Nouveau tracé à l'Ouest, mais temps exécrable = 130 participants

► Fête du Vélo : Rassemblements à Briare, Nogent sur Vernisson, ainsi qu'à Orléans = 320 participants

► Critérium du Jeune Cyclotouriste Vtt :

Eliminatoires à Cléry st André = 32 participants/11 Equipes

Finale Départementale à Ormes (La Canaudière)

= 32 participants dont 7 équipes

1er - Marc DE POTTER (AC Ormes)

2ème - Julien GRIOT (SMOC St Jean de Braye)

3ème - Maxime CARRE (AC Ormes)

4ème - Nadège THIOU (AC Ormes)

5ème - Rody THIOU (AC Ormes)

Finale Régionale à Jouet sur l'Aubois (18) = 10 participants

► Randonnée Seniors : 1ère Organisation à Saran (USM) -- 28 cyclos venant de 11 Clubs

Challenge du Centre dans le Loiret :

► 23ème année de ce Challenge dans le Loiret 13 Juin 1999 à Ormes

(Organisation AC Ormes) - 843 participants

dont 59 en Concentration Louis Jefferdo et 153 Vtt

Les Réunions :

- **9 Janvier 1999 : Assemblée Générale Extraordinaire (Elective)**
- **23 Octobre 1999 : Assemblée Générale Ordinaire**
à Briare le Canal Centre Socio Culturel
Présence de : M. Primo SELLIER Adjoint au Maire de Briare
M. FONTENOY Président Délégué du Cté Dpt. Du Tourisme
M. FOUCAUD Délégué de l'Off. Nat. Des Forêts (ONF)
M. FAURE Cté Départemental Jeunesse et Sports

Objectifs/ Actions Diverses:

- **Formation :**
Intervention du Dr. Bernard FOURNIER à la Journée des Présidents sur le Thème Cyclotourisme et risques médicaux
Soirée animée par Patrick POIGNANT aux membres du CODIR sur la communication
- **Securité :**
Avis sur le PDU Plan de Déplacement Urbain de l'Agglomération d'Orléans - Intervention à la Préfecture sur l'interprétation confuse entre compétitions et randonnées
- **Tourisme :**
Randonnée Permanente = A Vélo par les Vallées du Val de Loire = 35 participants - Contrat de Pays = Parcours vélo dans le Département sans succès, mais des échanges avec les Offices de Tourisme existants sont conseillés
Le Conseil Général souhaite les études du volet cycliste pour le PDIPR
- **Concours Photos :**
Le Cylo et les Pistes Cyclables
- **Création d'un Groupe de Travail -Place des Jeunes à la FFCT**

AVENIR CYCLOTOURISME ORMES

LA RANDORMES'BIKE

"VTT" 23.38 et 50KM

INSCRIPTION DE 8H A 9H
DEPART EN GROUPE A 9H SUR LA PLACE



CHALLENGE DU CENTRE

CONCENTRATION "LOUIS JEFFREDO"



INSCRIPTION ET DEPART
SUR LA PLACE DE 7H A 10H

40.60.90.115 et 150 KM

LA RANDONNEE DE LA BEAUCE

DIMANCHE 13 JUN 1999

SALLE DES PLANTES
RUE DES TROIS CORNETS - ORMES (45) LICENCIE 20F NON LICENCIE 30F
-18 ans 04t -18 ans 20F

Possibilité de repas sur place, afin de passer l'après-midi en notre compagnie, au prix de 50.00 Frs

DANS L'APRES-MIDI :

GRUPE FOLKLORIQUE "SOLOGNE - BLAISOIS"
CONCOURS DE LIMBO
DEGUSTATION ET VENTE DE PRODUITS LOCAUX
EXPOSITION CYCLES ET VTT

PARCOURS FLECHES - RAVITAILLEMENTS - VIN D'HONNEUR ET RECOMPENSES A 18H30
PARKING - VESTIAIRES - DOUCHES - AIRE DE LAVAGE POUR LES VELOS SERONT A VOTRE DISPOSITION

RENSEIGNEMENTS 02.38.75.45.08

Imprimé par nos soins

La Randonnée de la Beauce et la Randormes'Bike. Deuxième organisation après de 1994. L'Avenir Cyclotourisme d'Ormes avait fêté ses 20 ans et comme en 1994 par deux randonnées : Route et VTT. Les deux en Beauce touristique comme la vallée du Loir, l'Abbaye de Nottenville, le château de Montpipeau, la forêt Bucy-Saint-Liphard, les moulins et les bords des Mauves. Enfin l'après-midi en attendant la remise des récompenses, c'est avec une dégustation de produits artisanaux et locaux que l'on pouvait voir un concours de Limbo, une exposition de cycles ou le spectacle du groupe folklorique Sologne-Blaïsois.

BOIGNY-SUR-BIONNE

12.1.99

Le club cycliste plus véloce que jamais



Toutes sorties 98 confondues, le CCBB affiche près de 60.000 km au compteur.

Quarante adhérents ont, samedi soir, participé à l'assemblée générale du club cycliste (CCBB). Le rapport moral du président, Claude Bouin, fait ressortir l'excellente santé du club. Avec 52 licenciés en 98, l'effectif reste stable. Au CCBB, la quasi-totalité des adhérents sont des adeptes du cyclotourisme. Toutefois, quelques-uns se sont orientés vers le vélo tout-terrain (VTT). « Lors de l'assemblée générale précédente, nous voulions développer la pratique du VTT au sein du club. Mais peu a été véritablement entrepris dans ce domaine », a constaté Claude Bouin, promettant de reprendre ce dossier. Pour l'an 2000, le club se faisait une joie de préparer ce grand projet qu'était l'organisation à Boigny du brevet du Centre. Cette manifestation, chaque année, attire près de 700

cyclistes. Il y a un an, le comité départemental avait donné son accord de principe. Mais celui-ci n'a pas été respecté. C'est le club de Montargis qui est retenu et on imagine le désappointement des sociétaires du CCBB. Le dimanche 28 février, le club organise « La Florian Rousseau », nouvelle édition de la randonnée VTT, portant le nom du patron du club. La randonnée de la Forêt des Loges se déroulera le 28 août. Et puis les cycles et les 4 « cyclotes » du CCBB auront toujours à cœur de représenter loin et haut les couleurs du club.

La remise des récompenses a montré qu'en 98 il n'avait pas été avare de leurs efforts. Toutes sorties 98 confondues, le CCBB affiche près de 60.000 km au compteur.

S.D.

BUVETTES

15.1.99

Dérogations d'ouverture dans les installations sportives

UN amendement adopté par l'Assemblée nationale lors du vote de la loi de finances rectificative pour 1998 a modifié l'article 3 de l'article L. 49-1-2 du Code des débits de boissons et des mesures contre l'alcoolisme et a porté de 1 à 10 les dérogations annuelles d'ouverture de débits de boissons dans les installations sportives. Aussi, le texte est rédigé comme suit :

« Sous réserve des décisions de justice passées en force de chose jugée, le préfet peut, par arrêté et dans les conditions fixées par décret, accorder des autorisations dérogatoires temporaires, d'une durée de 48 heures au plus, à l'interdiction de vente à consommer sur place ou à emporter et de distribution des boissons des 2^e et 3^e groupes sur les stades, dans les salles d'éducation physique, les gymnases et les établissements d'activités physiques et sportives définies par la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives, en faveur :

a) Des groupements sportifs agréés dans les conditions prévues par la loi du 16 juillet 1984 précitée et dans la limite de dix autorisations annuelles pour chacun desdits groupements qui en fait la demande.

b) Des organisateurs de manifestations à caractère agricole dans la limite de deux autorisations annuelles par commune.

c) Des organisateurs de manifestations à caractère touristique dans la limite de quatre autorisations annuelles, au bénéfice des stations classées et des communes touristiques.

Les modalités de délivrance de ces dérogations restent fixées par le décret n° 92-880 du 26 août 1992 en attendant la parution d'un nouveau décret d'application prévu par ces nouvelles dispositions législatives.

En outre, les dérogations visées aux 2^e, 4^e, 5^e et 6^e alinéas de l'article L. 49-1-2 sont assujetties à la perception d'un droit de timbre de 10 F.

ORMES

11.6.99

Vélo : le challenge du Centre, ce dimanche



Cette importante manifestation sera l'occasion pour l'ESO Cyclotourisme, de célébrer son 20^e anniversaire.

A l'occasion du 20^e anniversaire du club, l'ESO Cyclotourisme, a le privilège d'organiser pour la deuxième fois ce dimanche 13 juin, « Le Challenge du Centre ».

Deux randonnées sont au programme : la Randonnée de la Beauce pour les cyclotouristes et la Randormes'Bike pour les vététistes. Plus de 1000 vélos sont attendus grâce à la mise en place de plusieurs circuits : 40, 60, 80, 110 et 150 km pour la randonnée historique, 23, 38 et 50 km pour la Randormes'Bike.

Tous les parcours seront fléchés permettant aux participants de découvrir cette partie du Centre et d'y découvrir toutes les beautés. Comme, la vallée du Loir, l'abbaye de Nottenville, le château de Montpipeau, de Huis-

C.S.

ORMES

15.6.99

Le challenge du Centre pour les 20 ans du club

L'Avenir Cyclotourisme d'Ormes, a organisé dimanche toute la journée, le challenge du Centre pour le département du Loiret. Un superbe événement sportif qui devait d'ailleurs marquer le 20^e anniversaire du club. Même si le nombre des participants n'a pas atteint la participation espérée (821 contre 1021 lors de la précédente édition), c'est tout de même auréolé d'un formidable succès que les organisateurs ont salué cette cuvée 99.

Deux randonnées étaient au programme, la traditionnelle Randonnée de la Beauce pour les cyclotouristes et la Randormes'bike pour les vététistes. Dès 7 heures du matin, un accueil cha-

venant de tout le Loiret avait de s'élaner sur la ligne de départ situé près de la salle des plantes pour les différents circuits : 23, 38, 50 km pour les VTT, 40, 60, 80, 110, 150 km pour les cycles. Un superbe périple en plein milieu de la Beauce qui devait les ramener à leur point de départ à l'heure du déjeuner. Un sympathique moment, que beaucoup avait choisi de partager sur place avant la remise de récompenses en fin d'après-midi. Différentes animations ont aussi ponctué de belle manière cet anniversaire, comme la dégustation de produits artisanaux et locaux, une exposition de cycles, le concours de Limbo ou le spectacle du groupe folklorique Sologne-Blaïsois.



L'AS cyclo d'Ormes a dignement fêté son anniversaire.

Le VTT prépare sa nouvelle saison



Un calendrier des sorties officielles sera remis à chaque licencié.

La section VTT de l'AS Vienne a débuté l'année de façon conviviale autour de la galette des Rois. Cette rencontre a permis aux adhérents de passer un bon moment mais aussi de préparer la nouvelle saison. « Venez découvrir les sentiers de Sologne et du Val de Loire », conseille le document distribué aux dans le secteur. Une permanence aura lieu le samedi 30 janvier, de 9 à 11 heures, à la salle n° 3 de la Maugerie (certificat médical obligatoire à l'inscription). La section inscrit tous ses adhérents à la fédération française de cyclotourisme. Enfant de 12 à 18 ans, 150 F ; adultes, 220 F ; famille (deux adultes, un enfant plus une revue), 560 F.

Un calendrier des sorties officielles sera remis à chaque licencié et les sorties du dimanche seront affichées sur le tableau, placé de l'église, à partir du jeudi.

Pour tout renseignement, contacter Jean-Noël Simon au 02.38.58.80.86 ou Gérard Bourgeon au 02.38.58.80.82.

SAINT-CYR-EN-VAL

Les randonnées VTT ont du tonus

Dimanche dernier, à partir de 8 h 30, a eu lieu une randonnée VTT organisée par la section VTT de l'US Saint-Cyr. Deux parcours passant par Méneestreau et Marcully avaient été prévus : l'un de 34 km, l'autre de 49 km, avec, pour chacun, une partie technique au château de Morchéne, bien appréciée par l'ensemble des 155 participants.

Deux ravitaillements étaient prévus en cours de route, dont un, bien évidemment, avec l'indispensable bouillon, qui a fait la renommée des randonnées de Saint-Cyr.

La prochaine randonnée est prévue le 30 mai, mais, en attendant, si certains ont envie de s'entraîner, le club reste ouvert à toute inscription. Il envisage même l'ouverture d'une section « route », si des volontaires se manifestent.

Renseignements et inscription : auprès de Michel (02.38.63.66.57).



Les coureurs se sont retrouvés au foyer du gymnase pour un dernier ravitaillement.

Les randonneurs prêts pour de nouveaux horizons

Les Randonneurs Catelneuvains se sont réunis en assemblée générale. L'occasion pour le président Jacky Plascier, et les membres du bureau de présenter le bilan des activités des deux sections qui composent l'association : une section cyclotourisme affiliée à la Fédération Française de Cyclotourisme, et

une section pédestre affiliée à la Fédération Française de Randonnée Pédestre.

Cette réunion s'est déroulée devant une assistance nombreuse, salle Pasteur, et en présence de Jacques Marnier, adjoint aux sports de la municipalité.

Le bilan des activités 1998 de la section cyclotourisme est quelque peu mitigé. Si, outre les sorties du dimanche matin au départ de Châteauneuf, les cyclistes ont participé à des randonnées départementales, leur effectif, avec seulement quatre licenciés, restait décevant. « C'est un constat d'échec, alors que l'on sait que de nombreux castelneuvains roulent chaque dimanche », a regretté Jacky Plascier.

Le bilan des marcheurs est nettement plus positif. Les 81 licenciés ont participé à 35 sorties en 1998. Des randonnées d'une demi-journée ou d'un week-end organisées par l'association elle-même ou inscrites au calendrier du Comité Départemental. Chacun a pu participer à son propre rythme dans une ambiance conviviale.

Après approbation des rapports, l'assemblée a procédé au renouvellement du bureau sortant. Chacun a été reconduit dans ses fonctions.

Avant de lever la séance, Jacky Plascier a informé l'assistance de la publication prochaine d'un top-guide, « Le Loiret à pied », réalisé en collaboration par le Comité Départemental du Tourisme, le CODE-RANDO 45, et la FFP. Une publication à laquelle il participera activement en tant que responsable de la commission sentier au sein du CODERANDO 45, qui présentera 45 randonnées familiales et sportives, dont certains circuits célèbres du canton.



Si le bilan de la section cyclotouriste est mitigé, celui des marcheurs est nettement plus positif.

19^e Rallye des bourgeons



501 « fanas » du vélo, issus de trente-deux clubs, venus parfois de très loin, ont participé au 19^e Rallye des bourgeons organisé chaque année par le club cyclotouriste de l'Amicale laïque de La Source. À l'arrivée, salle Fernand-Pellier, Jean-Pierre Suer, maire d'Orléans, a remis les coupes aux plus méritants, non sans avoir remercié les organisateurs qui, à l'instar de nombreux bénévoles de La Source, mènent des actions positives sur un quartier de 40.000 habitants. À signaler que Claude Diron a été réélu à la présidence du club cyclotouriste de l'Amicale.

Randonnée des Clochers

Comme tous les deux ans, l'association cyclotourisme de Saint-Jean-de-la-Ruelle, organise sa traditionnelle « Randonnée des Clochers », le dimanche 18 avril. Cette 1^{re} édition, sous le 20^e anniversaire de ce dynamique club.

Pas moins de trois circuits différents, 53 km, 94 km et 121 km, permettront aux participants d'une « petite reine » avant tout touristique, de découvrir les clochers solonnais et d'apprécier au retour les divers paysages qu'offrent les Mauges. Une occasion, pour les clubs, engageant au moins 10 participants et un tandem, de disputer le 6^e challenge Jean Guillard, créé par l'association en mémoire d'un des siens. Pour remercier les mariées de Dry et de Méneestreau-en-Villette d'avoir mis gracieusement à leur disposition des locaux pour le ravitaillement, avec eau et commodités, les organisateurs s'engagent à offrir la gratuite aux éventuels participants justifiant d'un domicile sur l'une de ses deux communes.

« Randonnée des Clochers », samedi 18 avril, de 7 heures à 10 heures, au stade des Trois-Fontaines.

ORMES

Avenir Cyclotourisme. Samedi 6 mars, la Forêtère neuvilleoise : 15, 30, 44 km. Rendez-vous à 13 heures au gymnase Pierre-Perche à Neuville-aux-Bois.

Dimanche 7 mars, cycle route, 30, 50, 70 km. Départ d'Ormes à 8 heures sur place, à 9 heures à la salle polyvalente de Combleux. Randonnée organisée par Orléans Cyclotourisme.

Une réglementation en faveur des cyclistes

UN décret a modifié, en date du 14 septembre dernier, la réglementation en matière de circulation des cycles. Les amateurs de vélo vont bénéficier, grâce à ce texte, d'une meilleure protection.

QUELQUES NOUVEAUX INTÉRESSANTS

Le décret en question définit, dans un premier temps, les pistes et bandes cyclables comme des aménagements exclusivement réservés aux seuls cycles à 2 ou 3 roues. Les cyclomoteurs ne peuvent donc plus les emprunter. Mais attention : il existe à ce sujet certaines exceptions, notamment lorsque le maire, ou le préfet, le signale à l'aide de panneaux. Encore faut-il que le véhicule en question ne soit pas équipé d'un side-car ou d'une remorque !

Autre nouveauté, et non des moindres : la circulation des cycles est dorénavant autorisée dans les aires piétonnières, ainsi que celle des cycles conduits par des enfants de moins de 13 ans sur les trottoirs sans gêner les piétons, sauf dispositions différentes prises par les autorités municipales ou préfectorales.

Par ailleurs, deux dispositions ont été prises par le décret du 14 septembre 1998 :

- l'obligation pour les automobilistes de laisser un espace de 1,50 m, au lieu de 1 m seulement comme cela existait auparavant, pour doubler un cycle hors agglomération, cette distance étant réduite à 1 m dans les villes et les villages ;
- l'obligation d'équiper les cycles de jour comme de nuit, de deux dispositifs réfléchissants de couleur rouge, visibles de l'arrière, ainsi que de deux dispositifs réfléchissants visibles latéralement et d'un dispositif réfléchissant de couleur blanche visible de l'avant.



Les modifications de la législation permettent d'assurer une meilleure sécurité aux cyclistes.

QUELQUES RAPPELS À NE PAS OUBLIER

Si vous faites du vélo, la nouvelle loi vous accorde des droits nouveaux. Mais n'en déduisez pas pour autant que vous allez pouvoir tout faire sur la route ! Voici quelques rappels sur des règles que vous devez respecter :

- l'utilisation de certaines voies (autoroutes, voies express, rocade) signalées par des panneaux explicites continue d'être interdite ;
- les cyclistes peuvent rouler à

deux de front, mais seulement de jour, et ils doivent se ranger en file simple lorsqu'un véhicule s'apprête à les dépasser, comme l'indique l'article R. 189 du Code de la route ;

- le transport de passagers sur des cycles n'est autorisé que sur des sièges ou remorques spécialement aménagés. De plus, sachez qu'il est interdit de transporter un passager de plus de 14 ans. Les modes de portage quel que peu marginaux (à califourchon, en amazone, en sac à dos pour bébé, etc.) demeurent également interdits.

Si vous désirez transporter un enfant de moins de 8 ans sur votre vélo, il faudra qu'il bénéficie

d'un siège muni de courroies, ainsi que de repose-pieds.

L'ASSURANCE À NE PAS OUBLIER !

En tant que cycliste, vous serez couvert par l'assurance responsabilité civile familiale que vous avez souscrite (ou vos parents). Toutefois, n'oubliez pas qu'elle ne jouera plus dès lors que vous prêterez votre cycle à une personne étrangère à votre famille !

Enfin, sachez également que votre vélo nécessitera une déclaration préalable à votre assureur, sans pour autant entraîner, en principe, le paiement d'une augmentation de prime.

SAINT-LYÉ-LA-FORÊT

Une licence d'or pour un couple de cyclotouristes



Lyliane et Jean Martin ont pris leur licence de cyclotouriste en 1949. Cela vaut bien une belle récompense !

Samedi 30 janvier, Orléans-cyclo-touriste a réuni ses sociétaires, à la salle des fêtes de Saint-Lyé-La-Forêt, pour partager la galette des rois et fêter le jubilé de Lyliane et Jean Martin en présence du maire de Saint-Lyé, Christian Bertin et de l'adjoint au maire d'Orléans, François Lebon, chargé des affaires sportives.

Orléans-cyclo-touriste a été créé le 23 février de son nom, Paul Juranville qui changea le nom de l'association « Opéra Cycles du Loiret » dont il était président. De 1949 à 1949, le club vit une croissance importante de ses effectifs qui passeront de 30 à 60 membres.

Et c'est en 1949 que Lyliane et Jean Martin prirent leur

licence. Le président actuel d'Orléans-cyclo-touriste, Pascal Ricois, a rappelé l'histoire de l'association qui compte aujourd'hui environ 60 licenciés.

Puis il a rappelé le parcours de ce couple qui s'est très tôt investi au sein du comité de direction.

En effet, Lyliane Martin a été pendant 30 ans dans le bureau dont 6 comme trésorière, tandis que Jean Martin y est resté 28 ans dont 16 ans en tant que président.

Il est, depuis 1992, président d'honneur. Pour conclure, la licence d'or a été remise à Lyliane et Jean Martin.

Contact Orléans-Cyclo-Touriste : Pascal Ricois : 02.38.63.65.54.

BOIGNY-SUR-BIONNE

Plus de 200 vététistes à la « Florian Rousseau »



La station de lavage était le passage obligé de cette nouvelle édition de la course.

L'édition 98 de la Florian Rousseau VTT a rassemblé 212 participants, dimanche matin, sur les quatre différents circuits tracés par le Club cycliste de Boigny (CCB). Des circuits rendus très beaux par les pluies de la veille. Il n'y avait qu'à regarder les amoureux de cette discipline à l'arrivée, pour se rendre compte qu'ils n'ont pas eu le chemin facile. Heureusement, le ciel s'est montré clément.

Mais cela n'a pas empêché quelques-uns d'entre eux d'arriver totalement « dégoûtés » comme on dit dans le jargon vététiste. Le club d'Ormes décroche la palme de la meilleure participation avec 24 inscrits devant l'USM Saran (12). Et c'est à M. Owen Odoimet, 76 ans, que revient l'honneur d'être le vainqueur de cette manifestation. En parcourant les 20 km d'un circuit

assez technique, il a certainement établi un record difficile à battre.

S.D.

Conseil municipal. Il se réunira aujourd'hui jeudi 4 mars, à 20 h 30.

À l'ordre du jour, entre autres : la restauration de la tour. Club cycliste. Samedi, « VTT à la Forestière neuvilleoise », à Pierre-Perche à Neuville-aux-Bois, pour 43 km, 50 km ou 15 km.

Florian Rousseau : 2^e cyclotouriste et la Florian Rousseau à Fatry, à partir de 7 heures, pour 100 km, 70 km ou 50 km.

Dimanche. — Journée orléanaise cyclotouriste, à 8 heures, salle polyvalente de Combleux, pour 70 km ou 50 km route.

Sortie club : horaire habituel, FSC Pierre-Brûlé à Boigny.

SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE

330 participants à la randonnée des Clochers

Dimanche, pas moins de 330 participants, représentant une bonne trentaine de clubs, ont partagé le plaisir de pédaler ensemble sur les petites routes qui traversent la Sologne et les Mauges. Pierre-Yves Marchais, René Daudin et tous les membres de l'Association cyclotouriste de Saint-Jean-de-la-Ruelle, s'avouent satisfaits du succès rencontré par cette 11^e édition de la traditionnelle « Randonnée des Clochers ».

Licenciés ou non, dès 8 heures du matin, du doyen de 72 ans au plus jeune, âgé de 16 ans, tous ces amoureux de la petite reine se sont retrouvés au gymnase des Trois-Fontaines, fins prêts à affronter l'un des trois circuits de 58, 94 ou 121 km correspondant le mieux à la forme du jour.

Le soleil étant au rendez-vous, c'est dans la bonne humeur que les premiers groupes se sont élancés vers Méneestreau-en-Villette, où les attendait le premier ravitaillement. Un ravitaillement qui, tout comme le second, situé à Dry, s'est déroulé dans les meilleures conditions grâce au soutien de ces deux municipalités qui avaient gracieusement mis des locaux à disposition. Deux étapes bienvenues qui ont



Les randonneurs ont sillonné Sologne et Mauges sous un soleil printanier.

permis aux concurrents de reprendre, à quelques forces perdues, Christophe Chaillou, a tenu personnellement à les féliciter.

Trophée remis au club ayant engagé au moins 10 participants avec la plus grande différence d'âge, le « Challenge Jean

Guillaud », a quitté Ormes pour trôner pendant deux ans dans les locaux de l'Union sportive de Mareau-aux-Prés. De même pour le « Trophée de la Randonnée sténovalenne », que le CCF Fleury-les-Aubrais cède au CGC de Saint-Fy.

J.-J.C.

RANDONNÉE

Avec 162 vététistes, la Printanière bat tous ses records



Plusieurs coupes ont été remises à l'issue de la manifestation dominicale, qui s'est déroulée sous le soleil.

UNE fois de plus, dimanche, la Printanière n'a pas usurpé son nom et c'est sous le soleil et dans une lumière des plus agréables que la randonnée VTT s'est déroulée. C'est au départ du château de Charbonnière, à Saint-Jean-de-Braye, que le club Orléans cyclotourisme (OCT) organise chaque année cette rencontre, qui permet de parcourir des allées et des voies en forêt, pour le plus grand plaisir des vététistes.

Cette année, tous les records ont été battus avec 162 participants et la présence de 16 clubs ainsi que 96 individuels. Trois parcours étaient proposés : 24 km, 35 km et 46 km. Pour la petite histoire, soulignons que le changement d'horaire a joué des tours à quelques participants, qui sont arrivés au départ avec... une heure de retard !

« Je suis très satisfait de la participation record de cette année pour

cette randonnée VTT intersaison », a déclaré le président Pascal Ricois, alors que la secrétaire, Monique Launay, se préparait à donner le palmarès. Il a également mis en avant le projet important de l'année, d'emmener un groupe de jeunes, du 5 au 12 juillet, à La Flèche (Sarthe). Dans le cadre d'un voyage itinérant à bicyclette, ces jeunes de l'OCT iront participer à une concentration de jeunes de niveau national.

Deux coupes ont été remises aux clubs comportant le plus de participants : Ormes (quatorze) et l'ASPTT (dix). Loïc Lesaux, âgé de 9 ans, de l'USM Chanteau, a également reçu une coupe, ainsi que le club le plus éloigné, le CTV Vierzon. Enfin, une coupe a été remise aux deux équipiers d'un tandem VTT.

Contact de l'OCT : 1467, rue Paulin-Labarre, 45160 Olivet (tél. 02.38.63.65.54).

SEMIOY

105 participants à une agréable « Semeyenne »

La randonnée loisir VTT « la Semeyenne », organisée dimanche après-midi par le comité des fêtes, avait fait son plein d'amateurs : 105 personnes au départ.

Le temps, sans doute, avait influencé les partants qui, pour une fois, pouvaient prendre l'air sans se mouiller. Équipés comme des pros, la plupart portaient le casque, et l'on notait chez les plus jeunes la fréquence du départ aux coups de pédale rageurs. Il n'était pourtant pas question de compétition, cette randonnée restant une détente et une sortie souvent familiale.

Les deux parcours sur 25 km et 37 km étaient prévus en forêt, via la route de Chanteau, avec un ravitaillement à l'étang de la Retrève et un retour par la Chalo-

pière. Un parcours agréable qui a permis de satisfaire tous les participants. Il y avait de la boue, des flaques, de belles allées forestières et des échappées sur le bitume ; autrement dit des passages difficiles, entre-coups de reprises sur terrains agréables et de détente.

De belles aubaines pour les jeunes, qui sont arrivés particulièrement sales et boueux. En plus des lots distribués à chaque vététiste, des jets d'eau étaient sur place pour le nettoyage des « montures » et pour la première fois un tirage au sort a permis de gagner un vélo offert par les Ets Pelletier.

C'est Mme M.-C. Garavenon qui fut l'heureuse gagnante.

C. B.



Les randonneurs avaient le choix entre deux parcours de 25 et 37 km.

BEAUGENCY

Les jeunes cyclotouristes en critérium à Bel Air

Dimanche dernier, la section cyclo du Vélo Club Balgentien (V.C.B.) accueillait les jeunes cyclotouristes du Loiret pour la finale du critérium départemental du jeune cyclo.

Cette épreuve, une organisation du CODEP 45 a réuni dès 7 heures, les 20 jeunes participants au gymnase de Bel Air.

Au programme, un questionnaire sur le cyclotourisme, le code de la route, la sécurité à vélo, la région de Beaugency.

Puis, un test de mécanique, le contrôle des vélos, et voilà tout ce petit monde prêt pour un petit tour en Beauce.

Comme plat de résistance, un circuit de 35 kilomètres qu'il est d'étudier eux-mêmes à partir d'un parcours tracé sur une carte.

Au moment de la remise des récompenses, le président a félicité tous les participants et con-

clu : « Bravo à tous ces jeunes de 8 à 18 ans qui se sont tous bien comportés ».

L'enjeu de ce critérium a été les qualifications pour l'épreuve régionale qui aura lieu à Jout-sur-Aubois, dans le Cher, les 15 et 16 mai.

La manifestation s'est terminée dans la bonne humeur par un repas pris en commun avec les anciens, et une remise de récompenses.

Classement : 1^{er} : Elise Boisseau de l'OCT ; 2^e : Julien Griot de la SMOC ; 3^e : Benjamin David de l'OCT.

La section cyclotourisme du vélo club balgentien a été à la hauteur de cet événement tant au niveau de la partie technique que pratique.

Elle espère bien reprogrammer d'ici quelques temps une autre épreuve du calendrier régional.



L'après-midi, tous les participants ont reçu une récompense.

La SMOC Cyclo offre le muguet



485 participants ont répondu à l'appel de la randonnée du muguet.

La SMOC Cyclo organisait le 1^{er} mai sa randonnée « du muguet ». Cette année, 485 participants étaient à enregistrer, 343 sur route pour les 50, 70 et 90 km, 142 pour les VTT sur les 25 et 45 km. 48 clubs étaient représentés.

David Thiberge, conseiller général, entouré de Patrick Hallard, président de la SMOC (Société Municipale Omnisports et Culture), de Daniel Brissaire, adjoint abryais chargé des sports, ont fait le déplacement pour aider le président à remettre les coupes aux heureux vainqueurs.

Le Cercle Jules-Ferry a reçu la

coupe Tabard pour avoir été le club comportant le plus grand nombre de participants.

Une coupe a été remise à l'ASPMMO pour sa plus grande participation féminine.

En VTT, deux clubs ont été récompensés pour leur plus grand nombre de participants, Chécy et Ormes.

Le club Gazélec a reçu une coupe après tirage au sort.

En cyclo, les tout jeunes Nicolas et Clément Zaleski ont reçu une récompense, alors qu'en VTT, ce sont les deux plus jeunes qui ont également été récompensés, Guillaume et Alexandre Renaud.

BOU

La Fraternelle en Puisaye



Une cinquantaine de randonneurs sont partis à bicyclette lors du week-end de la Pentecôte.

Comme à l'accoutumée, la Fraternelle de Bou a organisé sa randonnée cyclotouristique les dimanches et lundis de Pentecôte. Une cinquantaine de personnes a participé à cette sortie, dont de nombreux 15-30 ans. Le point de ralliement et de départ avait été fixé cette année dans l'enceinte du camping de Rogny-les-Sept-Écluses.

De là, les randonneurs sont partis le dimanche pour un parcours de 63 km, qui les a conduits vers Ouzouer-sur-Trézée, Brienne (et son post-canal), Ouzouer-sur-

ANGERVILLE

Cent quatre-vingt-dix participants à la randonnée Plaines et Vents

C'est au total 190 participants qui se seront inscrits dimanche dernier, à la 20^e randonnée cyclotouriste « Plaines et Vents », organisée par le Cyclo-club d'Angerville. Une participation satisfaisante pour ses organisateurs, qui ont malgré tout un petit regret, en constatant que les Angervillois, en dehors de membres de l'association, n'étaient que très peu représentés. Pourtant cette man-

ifestation est ouverte à tous, licenciés ou non, et la variété donnée par les quatre parcours (25, 50, 75, 100 Km), laissait une grande place aux amateurs. Mais pour ceux qui étaient présents, le rallye se sera déroulé dans les meilleures conditions, tout étant programmé pour cela, avec une organisation dans faille, et des ravitaillements sur route, et à l'arrivée. De plus, cette année, pour

le plaisir des nombreux récidivistes, des changements avaient été effectués sur les différents trajets.

Une cérémonie de remise des coupes a clôturé de façon fort sympathique la matinée. Parmi les récompensés, entre autres, de nombreux enfants, dont les plus jeunes Tristan Cassier, Justine Houvet, et Delachaux Emilie, qui ont parcouru le 1er circuit.



Cette randonnée cyclotouriste proposait quatre parcours pour tous les niveaux.

140 km à vélo, cela use les boyaux chez les cyclos de Boutigny-sur-Essonne

La Vallée de Loire et la Sologne séduisent les cyclotouristes de la région parthenaise.

Arrivés sur les routes de Loiret, les cyclos ont couru les « pirois » qui dépassaient le tour du lac.

Le week-end dernier, les cyclos de Boutigny-sur-Essonne ont participé pour la deuxième fois à la « 100 y (Boutigny-Beaugency), un périple de 140 km ».



Avant de remonter en salle, on s'est retrouvé à Aux Quatre Saisons pour la remise des récompenses.

Fête du Vélo À ORLÉANS

5-6 JUN 1999



REJOIGNEZ-NOUS À ORLÉANS POUR UN WEEK-END EXCEPTIONNEL DE BALLADES ET D'ANIMATIONS.

RENDEZ-VOUS LE DIMANCHE 6 JUN À L'UN DES 27 POINTS DE DÉPART PRÉVUS SUR ORLÉANS ET LA RÉGION POUR UNE CONCENTRATION DE VÉLOS VERS 16H00 SUR LE QUAI DU CHÂTELET.

TOUS LES RENSEIGNEMENTS AU 02 36 68 93 13 (2.25€/min)



VIVEZ L'EFFET LIPTON ICE TEA.

FÊTE DU VÉLO

La deuxième édition sera lancée dimanche

DIMANCHE 6 juin, sera la journée nationale du vélo. La FFCT du Loiret, organise une randonnée avec 25 points de départ pour Orléans et son agglomération. Pour se faire 15 clubs de l'agglomération se sont mobilisés. Pour participer, il suffit de venir avec un vélo en bon état et un casque si possible. Les enfants mineurs devront être accompagnés d'un parent. L'assurance de chaque cycliste sera prise en charge par la fédération, il suffira de remplir un bulletin d'adhésion quelques minutes avant le départ.

Tous les cyclistes convergeront vers le quai Châtelet pour arriver vers 16 heures (à côté de la rue de la Tour-Neuve). À l'endroit donc, où se déroulera la journée de l'Environnement. Une des volontés de la FFCT Loiret serait d'avoir, à terme, des journées réservées aux piétons et vélos.

Liste des points de départ : Château, parking de la salle de



Pour la journée du vélo la FFCT Loiret attend environ 700 personnes, en espérant que le temps soit radieux.

OPB3 - LA RÉPUBLIQUE DU CENTRE MERCREDI 9 JUIN 1999

Le vélo n'a pas fait recette



Seuls quarante-six « mordu » du vélo avaient gagné la halle de la commune.

La fête du vélo n'a pas fait recette à Saint-Jean-de-Braye.

En effet, le 6 juin, seulement 46 participants sur 18.000 habitants étaient au rendez-vous de la halle de la commune, pour rejoindre ensuite Orléans.

Combleusiens et Caciens en renfort !

Et encore : parmi les participants, il fallait compter sur une présence combleusienne et même caciennne.

La plupart des deux-roues étaient membres de la SMOG (Société municipale omnisports et culture) cyclotourisme.

Daniel Brisserie, adjoint chargé des sports, et Hugues Plisson, conseiller municipal avaient, pour leur part, tenu à être au milieu de tous.

P.-C. R.

Le vélo en fête sur le bord de Loire

La journée du vélo a été victime de la fraîcheur de la matinée.



320 participants pour fêter le vélo et l'environnement sur les bords de Loire.

TROIS CENT VINGT cyclistes (contre 700 espérés), se sont retrouvés Dimanche sur le quai Châtelet à l'occasion de la deuxième édition de la journée nationale du vélo.

Le temps semblait, en effet, ne pas vouloir, en matinée, se prêter au bon déroulement de cette manifestation. Cela a sans doute découragé plus d'un adepte des ballades à deux roues, qui ont dû, par la suite, regretter de ne pas avoir endurcisé leur vélo, le temps s'étant nettement amélioré dans l'après-midi.

Ce rendez-vous a été organisé par la fédération française de cyclo-tourisme présidée par M. Marchais, et par la communauté des communes avec le concours de Nino-Anne Dupouze, adjoint au maire d'Orléans pour l'environnement.

13 clubs ont participé à cette fête. Chacun pouvait choisir son point de départ parmi les 28 proposés pour ensuite converger vers le quai Châtelet, au niveau de la rue de la Tour-Neuve, et

ainsi continuer la journée sur les bords de la Loire de l'environnement. Tout était prévu pour qu'ensuite les vélocyclistes puissent se promener sur les bords de Loire, puis jusqu'à un parc à vélos qu'on avait été mis en place.

A terme, et dans un proche avenir, puisque le projet devrait voir le jour en l'an 2000, la FFCT souhaite que Jean-Pierre Sauer favorise une journée réservée aux piétons et vélos dans le centre de la ville d'Orléans. Pour permettre le mieux possible les automobilistes et surtout ne pas entraver le travail des commerçants, cette journée aurait lieu un dimanche.

Pour célébrer la journée, les participants ont pu assister au laché de petits bateaux sur la Loire, réalisées par les enfants, au manoir d'Orléans pour l'environnement.

H.M.

Le vélo en toute liberté

Dimanche, sur tout le territoire français, c'était la journée nationale du vélo, sur le thème « Fattes (fête) du vélo ».

À Olivet, les cyclistes, de tout âge, homme ou femme, se sont donné rendez-vous place Louis-Sallé pour un départ à 15 heures.

Il devaient rallier le quai du Châtelet dans le cadre des fêtes de la Loire, en prenant au passage les cyclistes du Val (devant le collège de l'Orbellière). Le groupe était composé de personnes résidant à Olivet, mais aussi à Mareau, à Saint-Cyr-en-Val et à Saint-Hilaire, appartenant ou non à l'USMO cyclotourisme. Le but



Le but de cette journée a été de faire connaître la pratique du vélo en dehors de toute compétition.

CHANTEAU La 9e Balade chanteausienne route et VTT ce dimanche

Le club cyclo de l'USM Chanteau organise, ce dimanche 29 août, la 9e édition de la « Balade chanteausienne », route et VTT.

Les inscriptions et départs se feront depuis la salle des loisirs de 7 h 30 à 10 heures. Tous les parcours utiliseront au mieux le massif forestier d'Orléans.

Sur route, il est proposé quatre circuits : 30 km, 55 km, 75 km et 105 km. Les vététistes découvriront, parfois par des sous-bois, des carrefours de renom tels : le Grand-Aigle, le Chêne-Pointu... Parcours de 15 km, 25 km et 45 km. Des pauses

LA SOURCE-CHAMBORD À VTT Seconde édition prévue pour le 27 août

La deuxième édition de la randonnée VTT organisée par l'ASPTT d'Orléans en partenariat avec La Poste aura lieu le 27 août prochain. Comme l'an dernier, deux circuits, de 75 et 35 kilomètres, sont prévus avec départs respectifs de La Source et de La Ferté-Saint-Cyr de 7 h 30 à 8 h 30 et de 8 h 30 à 10 heures. Les parcours seront fléchés et le balisage fera apparaître clairement le logo de l'épreuve. Sans compter de difficulté majeure, les circuits emprunteront les chemins de grande randonnée et les sentiers de Sologne. L'arrivée se fera au pied du château de Chambord où des spectacles et des animations seront organisés pour accueillir les participants. Une belle occasion de découvrir la région et de prolonger agréablement la journée dans un site très visité.

L'an dernier, cette première randonnée, spécialement conçue pour les amateurs de VTT, avait réuni 550 participants, un résultat plus que satisfaisant pour les organisateurs qui souhaitent réitérer cette manifestation chaque année.

Les inscriptions par courrier devront parvenir à l'ASPTT avant le 26 août, accompagnées du règlement :

Pour le circuit de 75 km : 50 F (40 F adhérents ASPTT) ; pour le circuit de 35 km : 30 F (20 F adhérents ASPTT) avec supplément de 20 F pour les inscriptions sur place.

Pour plus de renseignements, contacter l'ASPTT au 02.38.69.01.01.



Comme l'an dernier, deux circuits, de 75 et 35 km, sont prévus avec départs respectifs de La Source et de La Ferté-Saint-Cyr.

Du Loiret en Dordogne : les 800 km à vélo d'une Fleuryssoise



Les trois amis ont parcouru les 800 km équipés de sacoches pesant de 8 à 10 kg.

Il est parfois des bonheurs simples que l'on vit à travers une passion et des amis...

Voici quelques jours, Marie-Thérèse Ravard, 63 ans, accompagnée par deux de ses amis du Cercle Jules-Ferry Cyclo, a concrétisé un « vieux rêve » : rejoindre son domicile de Dordogne à vélo.

Un périple à vous donner envie de chanter « A bicyclette ». Il y avait de quoi. Pensez ! 800 km de Fleury-les-Aubrais à La Bourgnonnière et retour en traversant les départements vallonnés de la Creuse et de la Haute-Vienne.

Il fallait les voir, tous trois, bien juchés sur la selle, équipés de leurs sacoches de vélo, pesant 8 à 10 kg.

Il faut souligner que Marie-Thérèse n'est pas inexpérimentée puisqu'elle a déjà, à son actif, plusieurs brevets randonneurs et montagnards, et qu'elle est une fidèle de l'ascension du Ventoux.

A quand une randonnée encore plus lointaine et un nouveau challenge personnel ?

2. 7. 99

La gymnastique volontaire a fait pédaler



Souvent en famille, les randonneurs ont avalé les kilomètres s'arrêtant pour participer à des jeux.

Dimanche dernier, plus de 70 amateurs ont enfourché leur bicyclette pour aller participer au rallye vélo organisé par la gymnastique volontaire de Bricy-Boulay. Malgré quelques averses abondantes, ce fut une belle journée sportive qui somme toute s'est soldée par franc succès.

Les participants ont parcouru plusieurs kilomètres en faisant ici ou là une halte pour exécuter de gymkhanas, de jeux de hasard et adresse, fléchettes... Après un sympathique pique-nique à Trinay, les randonneurs ont regagné leur base où ils reçurent des récompenses offertes par la gymnastique volontaire.

CHANTEAU

1 9 99

La Balade chanteausienne réunit 502 cyclistes

Dimanche matin, dès 7 h 30, à l'appel de la « Balade chanteausienne », 9^e du nom, le beau soleil aidant, 502 bicyclettes sont sorties, direction la salle des loisirs de Chanteau où les inscriptions pour des parcours routiers de 30 à 105 km et VTT de 15 à 46 km, dans le massif forestier d'Orléans, avaient lieu jusqu'à 10 heures.



La 9^e édition de cette randonnée restera, pour les organisateurs et les participants, un superbe souvenir. Les circuits routiers étaient balisés en jaune. Le plus grand s'inscrivait dans le quadrilatère : Montigny, Chambon-la-Forêt, Viry-aux-Loges, Marigny, pour revenir au point de départ après 105 km de sympathiques petites routes. Les circuits VTT, balisés en rouge, ont emprunté rout forestières et sous-bois joutés : la clairière chanteausienne. Tous les participants ont apprécié la qualité des itinéraires.

BOIGNY-SUR-BIONNE

Un demi-millier de vélos dans la forêt des Loges



Le vélo-club de Toury était représenté par Clément, le plus jeune sur 30 km, Nicolas et leur père, Dominique.

À l'image du soleil radieux qui dardait fièrement ses rayons, une fort belle ambiance régnait à l'arrivée de cette nouvelle édition de la randonnée de la forêt des Loges. Tous les amoureux de la petite reine — ils étaient un peu plus de 500 cyclotouristes et vététistes à avoir fait le déplacement — ont échangé leurs impressions après avoir effectué une fort belle balade à des rythmes parfois très différents. Les organisateurs du club cycliste de Boigny ont toutefois constaté qu'il était bien difficile de satisfaire tout le monde. L'an dernier, une dizaine de participants s'étaient élançés sur le circuit VTT des 20 km. Cette année, le plus court des circuits (30 km) a rassemblé 38 vététistes. Mais quelques (rares) parents ont trouvé qu'il était peut-être un peu trop long pour les enfants.

Le Cercle Jules-Ferry et Ormes sont les clubs les mieux représentés sur la route et en VTT. Le club le plus éloigné est l'EM Corbillé. Les cyclos de Saint-Ay remportent le challenge offert par la municipalité. Cette édition 99 a rassemblé 521 participants sur route et 152 VTT. Vers 12 h 30, le président du CCBB a remis les nombreux trophées et récompenses devant une foule déjà réduite pour l'édition de l'an 2000.

25 8 99

CYCLOTOURISME

Orléans-La Flèche, 440 km en cinq étapes



Le départ était donné, hier matin, place de l'Étape. Cap sur La Flèche !

UNE quinzaine de jeunes cyclotouristes, dont une forte majorité masculine, s'est élançés vers La Flèche, hier matin, pour un itinéraire de 440 km en cinq étapes d'une centaine de kilomètres chacune. Cap sur La Flèche, donc, où d'autres sportifs attendent nos amateurs de deux-roues, et en particulier la finale nationale du Critérium du jeune cyclotouriste le 11 juillet. Les jeunes gens, dont l'âge s'échelonne entre 12 et 18 ans, sont accompagnés par de « vieux » routards de plusieurs clubs orléanais, dont le CJF.

Ormes, la SMOC et John Deere. Ils sont de l'association Orléans-Cyclotouriste.

Ils vont traverser, cette semaine, le Val de Loire, le Perche, la vallée du Loir, la Sarthe, et enfin découvrir le Maine-et-Loire. Un voyage organisé en partenariat avec le conseil régional, la mairie d'Orléans, la direction régionale de la jeunesse et des sports, la Fédération française de cyclotourisme et le CODEP 45.

Orléans-cyclotouriste comprend, en 1999, 77 membres dont 18 jeunes. La plupart sont de la course. Bon vent !

FLEURY-LES-AUBRAIS

Le président du CJF cyclo seul sur les routes de France

Serge Lucas, président depuis 1988 du Cercle Jules-Ferry cyclotourisme, a été offert un tour de France en solitaire. 4.900 km à bicyclette en trois semaines ont fait partie de son lot quotidien. Soleil, vent, orages l'attendaient au détour des montées ou des descentes. Une belle performance. C'est pour lui une quatrième édition à inscrire à son palmarès, mais, cette fois-ci en solo car, avant, il était deux.

Le bilan est fructueux en chiffres : 450.000 mètres de dénivelé ; 80 points de contrôle ; 45 cols, dont 7 de plus de 2.000 mètres ; 21 étapes ; 230 km en moyenne parcourus par jour ; l'étape la plus courte a été de 170 km ; l'étape la plus longue de 306 km ; 41 départements ont été traversés ou longés ; 17 hôtels, 2 gîtes et 1 camping utilisés pour le coucher.



4.900 km à bicyclette en trois semaines : le tour de France en solitaire de Serge Lucas.

Ce « cyclo » de 55 ans s'est tout simplement octroyé du plaisir additionné d'un goût prononcé pour la culture de l'effort. Ses 21 étapes ont été émaillées, certes, d'imprévus (rayon cassé, crevaison, pédaler à réviser... « Les pannes mises à part, ont été occultées par la beauté des paysages, l'accueil chaleureux ici ou là, la rencontre au gré du chemin d'amis cyclotouristes. Les plus belles étapes resteront pour lui celles de Cervin, Guillevin et ses 214 km passant par les cols de la Madeleine, du Télégraphe, du Galibier et de l'Isard.

SPORTS

ORLÉANAIS

RANDONNÉE VTT

L'Arrière-Loire. C'est le dimanche 3 octobre qu'a lieu la 7^e édition de cette randonnée. De nouveaux circuits sont proposés. Ils se dérouleront sur les bords de Loire, le Val et la Sologne pour le plus grand. Cette randonnée ouverte à tous se veut familiale, avec des parcours de 8, 28 et 40 km. Pour les plus aguerris, 60, 75 et 100 km sont proposés. Pour les amoureux du fleuve royal, le parcours de 78 km le suit sur 40 km. Cette randonnée partira de la base de loisirs de l'Isle Charlemagne, à Orléans. Inscriptions de 8 heures à 11 heures pour les grands parcours, et de 8 heures à 14 heures pour les petits. Pot de l'amitié à 16 h 30. Tarifs : licenciés FFCT, moins de 18 ans, gratuit ; plus de 18 ans, 20 F. Non licenciés et TTC, UPOLEP moins de 12 ans, gratuit ; de 12 à 18 ans, 10 F ; plus de 18 ans, 35 F. Ravitaillements sur les différents parcours, carte de route, assurance responsabilité civile. Inscriptions : tél./Fax : 02.38.46.10.09.

Cyclotouristes et vététistes prêts pour la 8^e randonnée des Caquetoires à La Source

L'association « L'étape solo-gnote » propose aux amateurs de cyclotourisme sur route et VTT sa 8^e randonnée des Caquetoires, qu'elle organise le dimanche 12 septembre, au départ du centre aéré de l'allée des Sapins, 64, rue de Chateaubriand, à La Source, à proximité de « Campanile ». Quatre parcours seront proposés sur route (38 km, 68 km, 81 km et 118 km), ainsi que trois parcours VTT (35 km, 40 km et 46 km). Droits d'engagements : 30 F ; 20 F pour les licenciés. Pour les moins de 18 ans : gratuit pour les licenciés ; 10 F pour les autres ; une autorisation parentale sera demandée. Inscriptions et départs de 7 h 30 à 11 heures, au centre aéré des Sapins, rue de Chateaubriand, à La Source. « L'étape solo-gnote », association cyclotouriste, 61, rue Grey-de-Maupassant, 45100 Orléans (tél. 02.38.63.16.53).

CYCLOTOURISTES DE LA SOURCE

14 9 99

La randonnée des Caquetoires rassemble 482 participants

L'ÉTAPE SOLOGNOTE, association de cyclotouristes chevronnés d'Orléans-La Source, a réuni 482 participants à sa 8^e randonnée des Caquetoires, terme désignant la partie externe attenante à l'église, où les femmes se réunissent encore pour discuter. Le circuit concocté par l'association a été l'occasion d'admirer l'architecture à Souvigny, l'Isle et Brinon-sur-Saône. Si les caquetoires des trois églises citées ont trouvé grand intérêt auprès des amoureux du vélo, « celui de Souvigny mérite un détour ».

À l'arrivée, un accueil chaleureux leur était réservé par la cinquantaine de bénévoles, qui ont encore une fois réussi une grande randonnée malgré celle de Malesherbes, le même jour, très courue par les cyclotouristes. Jean-Pierre Delpoit et François Lebon, respectivement conseiller général du Loiret et adjoint chargé du sport à Orléans, ont salué cette performance, sans oublier les commerçants de la Bôlière, imités par quelques-uns de l'Indien, qui ont fourni les nombreux lots.



Les lauréats étaient notamment issus des clubs ASPTT, ALS, Renault...

1.750 licenciés mais moins de jeunes

L'ASSEMBLÉE générale du Comité départemental de cyclotourisme s'est tenue samedi dernier à Briare-le-Canal. Instance représentative, à la fois de la Fédération française de cyclotourisme et des 46 clubs affiliés, elle a pour mission essentielle de représenter les intérêts des adhérents auprès des pouvoirs publics dans les divers domaines réglementaires.

Primo Sellier, adjoint au maire, Pierre Granon, président de l'Union générale des sports ; Alain Sègure, président de l'Union sportive historique de cyclotourisme, ont accueilli l'assemblée et démontré l'intérêt sportif, touristique et culturel de Briare-le-Canal. Étaient également présents : MM. Fontenay, président délégué du comité départemental de l'Office; Foucaud, délégué de l'Office national des forêts ; Faure, le représentant départemental de la jeunesse et des Sports.

Dans son discours d'ouverture, le président du comité, Yves-Marie Marchais, a remercié la ville et le club cyclo de Briare pour leur chaleureux accueil. Il a rappelé la philosophie du cyclotourisme, activité sportive, détente et loisir, qui implique esprit de découverte, de rencontre, d'entraide, de convivialité, voire de solidarité. Mais aussi ses exigences de qualité des organisations (accueil,

originalité des parcours, remise des récompenses). Il est rappelé aux responsables du club toute la vigilance à l'application des valeurs de la Fédération française de cyclotourisme.

Georges Joumas, secrétaire, a fait l'état des activités de l'année dernière : 1.733 licenciés dans le Loiret, avec une baisse dans l'effectif des jeunes ; 59 organisations ; participation au Salon touristique de Châteauneuf ; en juin, fête nationale du vélo.

Le rapport financier dressé par Didier Lenoble est sain, et confirmé par les commissaires aux comptes. Les divers budgets ont été validés par l'assemblée.

Les rapports des commissions (VTT, communication et tourisme, calendrier, formation, jeunes, photo et sécurité) ont démontré le dynamisme du comité, et ont fait l'objet de débats fructueux.

Les réflexions de trois groupes de travail — la place des jeunes, les relations clubs/comité départemental, la qualité de nos organisations — seront diffusées à la ville et au club cyclo de Briare, en janvier prochain.

Le président a clôturé cette assemblée générale sous le signe de l'entrée dans l'année 2000, qui sera riche en événements sportifs et culturels, départementaux certes, mais surtout au dynamisme des 46 clubs du Loiret.

Grand succès pour la randonnée VTT



Environ 370 cyclistes ont participé à cette randonnée qui s'est déroulée sous le soleil.

Dimanche matin, c'est par un temps des plus agréables que près de 370 cyclistes ont participé à la randonnée VTT organisée par le Cyclo-club fertésien, présidé par Claude Noël.

Quatre circuits étaient proposés : 12, 25, 40 et 60 kilomètres dont plus de 95 % en milieu forestier. Au début des circuits, tous les participants ont pu traverser le parc du château de La Ferté (merci à Jacques Guyot), puis ont longé le Cosson par le chemin du Gou du Roi. Ceux qui avaient choisi les plus longs parcours



Quatre circuits, de 12 à 60 kilomètres dont 95 % en milieu forestier, étaient proposés aux participants.

se sont allés vers Ménétrau-en-Villette et Sennely. À l'arrivée, tout était prévu : aire de lavage des VTT, douches pour les participants et sympathique collation avec des beignets aux pommes. Il faut dire que pour mener à bien cette organisation, ce sont 35 personnes du club qui sont mobilisées et qui, grâce à l'aide du service des sports municipal, ont offert une manifestation sans faille.

Le prochain rendez-vous du club est fixé le 6 février 2000, pour la marche de la chandeleur.

Une saison cyclo touristique en diapos



Les nouveaux adhérents ont découvert une section dynamique offrant des sorties intéressantes.

Une soixantaine de cyclotouristes de l'USM Chateau a assisté samedi, en soirée, salle des loisirs de la commune, à une rétrospective sous forme d'un diaporama. Des principales activités touristiques de la dernière saison, Pierre Quivaux, président de la section, a accueilli les participants, soulignant la présence dans la salle d'Yves-Marie Marais, président du comité départemental de la FCOT du Loiret, et de Mme Zermati, maire de Chateau.

Ce fut d'abord la Brene, ses étangs, ses pâturages et ses bois berrichons. L'automne à Montrichard ; quelques vues d'un bref séjour à l'étranger en Angleterre en 1998. La Bretagne... Le clou de la soirée étant le périple de la famille Leaux qui, partie de chez elle à Chateau, a rallié en 23 jours, en juillet dernier, Santiago (Espagne), par l'itinéraire dit « de Paris », emprunté par les pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle. Patrick Catherine sa femme, Soizic, Gaëlle et Loïc,

leurs trois enfants, ont répondu de bonne grâce aux nombreuses questions. Le diaporama du président de l'école de cyclo présente était impressionné par « l'explot de leur petits copains ».

En avril prochain, un séjour de 10 à 12 jours est programmé en Toscane. L'assemblée générale de la section aura lieu le 8 janvier, salle des loisirs. Les principaux vœux du président pour l'an 2000 : « Un rajeunissement de la moyenne d'âge des adhérents et surtout des membres du bureau. Un développement accru et structuré du groupe des vététistes. »

Les réseaux cyclistes expliqués aux Chappellois



Une trentaine de personnes étaient venues écouter Alex Pruvost, vendredi soir.

Vendredi soir, l'ADEC (Association de défense de l'environnement de La Chapelle-Saint-Mesmin) a organisé une conférence qui avait pour titre : « À quand les pistes cyclables à La Chapelle ? ». Étant invité : M. Alex Pruvost, correspondant vélo pour les ministères de l'Environnement, de l'Équipement, de la Jeunesse et des Sports.

M. Christian Pierdet, président de l'ADEC, a rappelé en préambule que les municipalités successives ne semblaient pas se préoccuper des réseaux cyclables sur les voies communales.

M. Pruvost a dit à la trentaine de personnes présentes que son rôle est d'expliquer ce qu'est un itinéraire cyclable et de voir comment on peut cir-

ler à bicyclette en toute sécurité. Il a toutefois rappelé que, selon la loi sur l'air, il y a obligation de prévoir des itinéraires cyclables à l'occasion du réaménagement des voies et que, pour avoir un itinéraire cohérent dans une commune, plusieurs paramètres sont à prendre en considération : le comportement des cyclistes, les conflits de la circulation et surtout faire en sorte que l'itinéraire cyclable soit continu.

M. Pruvost a ensuite présenté les différentes formes d'itinéraires cyclables existants, le trottoir partagé (intéressant pour les cyclistes lents), les pistes cyclables (différentes d'entretien), les bandes à contresens (évitent les détours à vélo) et les bandes cyclables.

Mais ce spécialiste a insisté sur le fait qu'en ville il est nécessaire d'avoir un réseau cyclable et pas seulement de simples portions de ci-de-

Le vélo à encore du chemin à faire

Une large place est faite aux bicyclettes dans le PDU que les habitants peuvent consulter jusqu'au 10 décembre. Mais pour les passionnés de la petite reine, le réseau orléanais manque fortement de cohérence.

A bicyclette, dit la chanson... Mais si le train en est le conducteur, les déplacements à vélo trouvent une grande place dans le plan de déplacements urbains (PDU) lancé par le communauté de communes. Bénédictin, obligé de passer par le PDU en décembre 1998, il s'agit pour ce PDU, de « mettre en complémentarité, et non en concurrence, les divers modes de déplacements pour mieux répondre aux besoins de la commune, voitures particulières, car-pooling, vélos, etc. ».

La CCAD investit 2,5 M€ TTC par an, sans compter les aménagements cyclables réalisés dans le cadre d'opérations de visites gratuites ou de tramway. Mais il faudrait multiplier ce budget par 5 à 10 de mettre en place une cohérence », souligne Régis Béguin, conseiller municipal d'Orléans, professeur d'histoire-géographie et grand spécialiste de la petite reine. Et de citer avec ses exigences de qualité « les centres d'intérêt d'Or-

léans et les communes périphériques ». Car à l'évidence, le réseau cyclable d'Orléans manque de continuité. Un circuit, à titre d'exemple, la piste cyclable qui existera sur le futur pont ouest, et qui aboutira, d'un côté comme de l'autre, sur aucune structure cyclable. Une constatation que le comité municipal de la commune voisine de la-Belle et membre de la commission vélo de la CCAD, « les projets réalisés sont des tronçons sans cohérence entre eux, mais la continuité est prévue à terme ». Certes, Paris ne s'est pas fait en un jour.

Mais Régis Béguin se souvient encore que « le réseau train-voiture, pour partie, a constitué le réseau cycliste. C'est notamment le cas de la rue de la Mouillère et la gare d'Orléans-Midi ». Il est impossible de développer correctement un vélo, en respectant le Code de la route, sur un réseau large de 3 à 5 mètres entre les trottoirs et la voie de tramway. Un itinéraire qui semble



Marceau « mais à une échéance indéterminée ». En attendant, il faudrait admettre que les trottoirs soient mixtes, avec des bicyclettes et des voyageurs assis dans le bus.

'USMS cyclotourisme : 425 sorties et 42.235 km



Le club a obtenu cette année le challenge de l'assiduité et remporté le trophée au challenge du Centre.

L'USM Saran cyclotourisme s'est réuni dimanche à la salle du Lac pour sa assemblée générale.

En présence de tous ses membres et sous la présidence de Jacques Chollet, un bilan de l'année écoulée a été présenté.

La section compte à ce jour 29 adhérents dont 5 féminines, 19 cyclistes ont rendu leur feuille de route, d'où ressort un résultat de 42.235 km effectués au cours de 425 sorties.

Parmi les nombreuses animations et sorties proposées, on notera les performances de Pierre Thoret, avec un aller à Saint-Honoré-les-Bains, et un raid à Strasbourg.

15 cyclotouristes ont participé au challenge du Centre à Luynes, Romorantin, Ormes, Jout-sur-Haubois, Nogent-le-Rotrou et Chailion-sur-Indre, leur permettant de totaliser 40 points. Ce résultat place ainsi l'USM Saran au 7^e rang sur 174 clubs de la ligue, tant au challenge de l'assiduité qu'à celui de la progression.

Parmi les récompenses, et grâce aux familles Bie et Henry, le club a reçu deux coupes à la Souzerraine, ainsi qu'un trophée au challenge du Centre à Chailion-sur-Indre.

L'« Abraysienne » réunit 175 vététistes... dans la gadoue



Plusieurs coupes ont été remises à l'issue de l'épreuve.

C'est dimanche que les vététistes du Loiret se sont retrouvés à Saint-Jean-de-Braye pour la traditionnelle « Abraysienne ». Deux parcours de 28 et 45 km leur étaient proposés, et la pluie du samedi les avaient rendus fort difficiles. Pour la petite histoire, notons que le président de la SMOC cyclo (Société municipale omnisports et culture) est tombé à quatre reprises en reconnaissant les trajets, tant ils étaient glissants et imprévisibles...

La SMOC cyclo a enregistré une participation record de 175 participants pour cette randonnée VTT, dont les vététistes sont revenus

crottés de la tête au pied. « Dieu, que c'était difficile ! » a déclaré un arrivant, épuisé, mais heureux d'avoir réussi à terminer.

Daniel Brissaire, adjoint administratif chargé des sports, et Patrick Hallard, président de la SMOC générale, étaient aux côtés de Daniel Roux, président de la SMOC cyclo, pour la remise des coupes. Ils ont remis la coupe du club le plus nombreux à Ormes, celle du plus jeune à Victorin Muelle (6 ans et demi), celle du plus âgé à M. Saint Bonnet (72 ans), et celles des clubs ayant le plus de jeunes au Cercle Gambetta et au club de Chécy.

CJF Cyclo : le vélo grandeur nature

Samedi après-midi, à la salle de Lamballe, le Cercle Jules-Ferry cyclotourisme a vécu sa 25^e année d'assemblée générale, en présence de son président d'honneur-fondateur, Pierre Perrot, du conseiller général Alain Renard et Jean-Pierre Barnoux, adjoint au maire, chargé des sports.

« Une assemblée générale, placée sous le signe de la bonne santé », a pu dire le président Serge Lucas qui, en abordant l'an 2000, a précisé que « ce chiffre affolait certains tout le bogue, alors qu'il est le fruit de l'association fleuryenne, on s'imaginait plutôt effectuer l'ascension du col de la Bonette avec des heures et des marches ou se faire un bon Breiz-Strasbourg, via Fleury... »

Quoi qu'il en soit, l'association Cyclo se maintient au niveau de ses effectifs. 142 membres, dont 34 marcheurs, qui savent aussi conjurer le mot bénévolat, une

démarche qui compte au sein du CJF.

Pour la saison prochaine les dirigeants espèrent voir passer les cyclistes de 108 à 120, même si l'ascendant est actuellement du côté des marcheurs. L'année écoulée a été très bonne pour la famille du vélo fleuryen. Ils ont, en effet, décroché le challenge de la municipalité, le mois dernier, sans oublier bien d'autres performances au cours de participations multiples, dans l'Hexagone.

Avant la traditionnelle remise de coupes et récompenses, les élus présents ont félicité la gestion et le bon esprit du Cercle Jules-Ferry cyclotourisme.

Les travaux terminés, la centaine de participants a partagé le pot de l'amitié avant de se retrouver un peu plus tard à la salle des fêtes de Saran pour le repas de fin d'année.



Une centaine de licenciés a participé, samedi après-midi, à la 25^e assemblée générale du club.

Le Téléthon en perte de vitesse



Le rallye cyclo-pédestre « Sur les routes de Jeanne d'Arc » a servi de fil rouge à ce Téléthon 99.

Parti de Boigny lundi matin 29 novembre, dans l'indifférence quasi-générale, le rallye cyclo-pédestre organisé en faveur du Téléthon 99 a connu un épilogue un peu plus chaleureux.

Après six étapes sur les routes de Jeanne d'Arc, représentant quelque 150 km pour les marcheurs et pas moins de 485 km pour les cyclistes, l'équipe de Michel Mullard a connu une juste récompense aux efforts fournis.

De leur périple sur les routes de Loiret, de Loir-et-Cher et de l'Indre-et-Loire, elle a rapporté 12.000 F environ de dons et promesses de dons.

Samedi après-midi, d'autres

associations ont à leurs efforts. Stand peluches, concours de cartes, exhibition de danses ont servi de supports pour récolter toujours un peu plus en faveur de la lutte contre les maladies génétiques.

L'an dernier, Michel Mullard et son équipe avaient récolté 37.000 F durant le week-end.

Cette année, ils espèrent faire au moins aussi bien. Un rapide bilan ne portait pas l'optimisme samedi après-midi.

Mais quel que soit le résultat, marcheurs et cyclistes auront, au cours de ce rallye, vécu une belle aventure humaine au service d'une noble cause.